

Extrait du Royaliste.org

<http://www.royaliste.org>

# Cinquième partie - La démocratie

- Univers - Bibliothèque - MAURRAS, Charles - Mes idées politiques -



Date de mise en ligne : lundi 21 mai 2007

---

Royaliste.org

---

- [Naissance de la démocratie : le libéralisme](#)
- [Conséquences du libéralisme](#)
  - [1° L'esprit révolutionnaire.](#)
    - [Recours à l'étranger](#)
  - [2° L'Anarchie](#)
    - [La vanité de l'anarchie](#)
- [Règne de la démocratie](#)
- [On n'organise pas la démocratie](#)
  - [Au pouvoir de l'argent](#)
- [L'élection : moyen de gouvernement démocratique](#)
  - [Du suffrage universel](#)
  - [Le suffrage universel est conservateur](#)
- [L'État démocratique : la République française ....](#)
  - [La machine à mal faire](#)
  - [Le gouvernement des choses](#)
  - [La République est une oligarchie](#)
- [Le parlementarisme](#)
  - [L'instabilité obligatoire](#)
  - [Absence d'esprit national](#)
  - [Le parlementarisme pur ou le règne de l'argent](#)
  - [La République démocratique et parlementaire « est » la centralisation](#)
  - [Conséquences directes de la centralisation :](#)
    - [1° L'intermédiaire](#)
    - [2° La bureaucratie, la prolifération des fonctionnaires](#)
    - [3° L'étatisme](#)
- [Limites de la Justice dans la République](#)
- [Les partis](#)
  - [Nature des partis](#)
  - [Le vieux parti républicain](#)
  - [Le Parti libéral](#)
  - [Le Parti radical](#)
  - [Le Parti socialiste](#)
  - [Le Parti communiste](#)
  - [Conclusion : du Radicalisme au Communisme, différences nulles](#)

## Naissance de la démocratie : le libéralisme

Les libéraux classiques et leur postérité anarchique et démocratique, issue de 1789, professent qu'un homme en vaut un autre, et, de là, justifient également la suppression des rangs sociaux, celle des corps de métiers, la disparition de toute variété dans les statuts des provinces, des villes, des foyers. Où l'ancien régime voyait une combinaison d'êtres différents par la valeur, le rôle, la fonction et qui ne devenaient pareils qu'au cimetière, le régime moderne a rêvé d'une juxtaposition de personnes supposées égales et identiques. En appliquant cette doctrine, les politiciens la diluaient afin d'en adoucir les absurdités par l'adjonction de principes contraires, mais, à l'état pur et franc, voilà ce qu'elle dit, voilà ce qu'elle fait, et pas autre chose.

## Conséquences du libéralisme

### 1° L'esprit révolutionnaire

Créer des mécontents pour obtenir les agités, et jouir enfin du désordre, c'est le procédé ordinaire de l'esprit de révolution.

L'esprit révolutionnaire croit la politique appelée à donner des prix aux individus ; il oublie que sa tâche n'est que de faire prospérer les communautés. De cette confusion est sortie toute son erreur. Où la sagesse universelle pense bonheur collectif, bien public, unité collective, c'est à dire Famille, État, Race, Nation, le révolutionnaire pense bonheur et satisfactions du privé, en d'autres mots l'insurrection.

Le désordre révolutionnaire, fondé sur une philosophie individualiste, compte presque autant de complices qu'il peut y avoir en France de médiocres, d'envieux, de sots et de gredins.

La Routine consiste à continuer aveuglément ce qui eut raison d'être et qui n'en a plus. Le propre de la Révolution est de tout mettre sens dessus dessous à propos de bottes. L'effet commun de la Routine et de la Révolution est de piétiner : l'Inertie.

La Révolution vraie, ce n'est pas la Révolution dans la rue, c'est la manière de penser révolutionnaire.

Pour combattre toutes les traditions sociales, l'esprit révolutionnaire s'était tout d'abord présenté comme le lieutenant de la science, son ayant droit, son héritier présomptif. Et l'esprit révolutionnaire enseignait la science contre les religions, mais aussi contre les gouvernements.

Si, jusqu'à un certain point, la négation du métaphysique et du révélé, du surnaturel et du miraculeux, pouvait se prévaloir d'un certain progrès général de la connaissance du monde physique, celle-ci n'apportait rien ni ne pouvait rien apporter à cette critique des autorités et des inégalités sur laquelle s'appuie essentiellement la démocratie. La critique démocratique n'est pas physique, elle est métaphysique. Elle n'est pas née de la science, mais d'une religion, et fausse.

*Recours à l'étranger*

La Révolution procède en France d'un effort de l'Étranger et de ses suppôts en vue d'évincer l'indigène. Cette conquête pacifique ne se peut pas sans le secours des pires. Quand une Puissance étrangère s'installe par la force des armes dans un pays donné, elle convoque les meilleurs, notables, princes, chefs et, leur imposant la délégation de sa force, elle les tient pour responsables de la perception des impôts et de la sûreté de ses propres agents. Mais quand, au lieu de consolider l'occupation, il s'agit d'ouvrir les voies à l'armée d'invasion, c'est à la dernière lie du peuple que l'Étranger s'adresse. Il soudoie les démagogues afin qu'ils insurgent le vagabond sans feu ni lieu contre la partie possédante et laborieuse du pays. Il s'efforce d'obtenir que les moins intéressés à l'ordre public bénéficient du maximum de puissance publique. Il fait la Révolution et s'applique à déguiser cette Révolution en Gouvernement : trop heureux quand il peut, comme il l'a pu en France, obtenir des mesures de constitution et de législation générales dont les effets particuliers répétés chaque jour, en donnant avantage au criminel sur l'honnête homme, au bohémien ou au bohème sur le citoyen, établissent enfin la domination légale et presque régulière des plus insignes coquins. Un tel gouvernement, non content d'affaiblir toutes les défenses extérieures, les livre : il crée un état d'esprit d'impatience et de trahison ; stupéfait de son impuissance, à bout de vexations et de persécutions, le gros du peuple va chercher le gendarme où il est, c'est à dire au dehors. L'Étranger prend alors figure de libérateur et vient pacifier les désordres qu'il a payés. Cela ne s'est pas vu seulement comme le croient nos naïfs historiens révolutionnaires dans les années 91 et 92 du siècle avant dernier. Toutes les républiques italiennes ont recouru, à peu près de même, à ce même gendarme qui s'appelait tantôt le César d'Allemagne, tantôt le podestat de quelque château d'alentour.

Et ces villes grecques du temps de Polybe !

Et tels conservateurs français du temps de Hitler !

### 2° L'anarchie

L'anarchisme est la forme logique de la démocratie. Mais on ne peut pas s'arrêter à un anarchisme idéal. C'est un principe qui réclame énergiquement sa réalisation intégrale. L'esprit d'un anarchiste, s'il est droit, bien doué et conséquent avec lui même, en arrive aisément à concevoir et à désirer l'état de nature. J'imagine que c'est alors pour lui, pour sa doctrine, un assez rude instant.

#### *La vanité de l'anarchie*

L'Anarchie prétend simplement détruire, pour les abolir à jamais, les liens qui, d'après elle, asservissent et déshonorent l'humanité : or, si nous la voyons procéder de bon coeur aux destructions qu'elle médite, nous la voyons refaire dans son propre sein, dans sa petite cité d'anarchie, tout ce qu'elle a détruit au dehors.

Forte contradiction qui ôte au programme anarchiste son explication rationnelle et sa justification morale, car on n'a pas le droit de détruire ce qu'on se voit obligé de reconstruire ainsi sans délai. Mais ce n'est pas tout : le système social ainsi rabiboché a des chances nombreuses de se montrer inférieur à celui qu'il sera censé remplacer.

En admettant, pour tout simplifier, que des matériaux ramassés en un jour d'improvisation vaillent ceux qu'avait réunis et affermis l'épreuve des temps et en supposant qu'une génération, celle d'aujourd'hui, puisse valoir, à elle seule, la suite des innombrables générations qui l'ont précédée, le nouveau bâtiment social ne correspondra qu'à des besoins immédiats ou très récents ; il fera face à des nécessités éphémères et partielles ; il représentera le fruit d'une expérience courte, suggérée par un petit nombre de besoins très bornés. Il aura besoin de réparations constantes, de compléments perpétuels. On n'en jouira guère. Il faudra sans cesse y combler lacunes ou crevasses. Une *police* rudimentaire, une *justice*, une *armée*, une *marine*, une *diplomatie* rudimentaires, voilà donc ce qu'on nous offre pour faire suite à la diplomatie, à la marine, à l'armée, à la justice et à la police que l'industrie de trente siècles

d'effort historique, éclairé par des millions de faits concrets, avait composées à loisir.

Détruire la Société pour la rebâtir dans ces conditions, c'est proposer de mettre en pièces un paquebot afin d'en extraire un radeau. Je ne sais rien de plus sauvage. Comment se fait il que les anarchistes sincères et cultivés ne s'en soient jamais aperçus ?

Je ne nourris pas le rêve enfantin d'endoctriner les hommes qui ont embrassé la Révolution comme une carrière. Mais il y a ceux dont le destin n'est pas fixé et chez qui la raison fait élever la voix. Puis, il y a les jeunes gens. Toute la jeunesse française se devrait entendre dire et répéter, matin et soir, que l'anarchisme (et son succédané : le libéralisme) est essentiellement un attrape nigaud. Il ne mène à aucune idée claire. Il n'emporte aucune satisfaction ni d'esprit, ni de fait, en dehors du métier de politicien.

On pourra détruire une société, on ne détruira pas la société. La nécessité sociale révèle et impose empiriquement sa puissance à ceux mêmes qui la contestent en théorie et dont la théorie ne peut même pas nous promettre un dégrèvement des charges sociales. Le jour social qu'ils conçoivent ne sera pas moins lourd que celui dont ils souffrent ; mais, appuyé à des institutions moins fortes, il sera moins utile, moins secourable et moins puissant. L'autorité y pourra être de qualité moins fine et moins ferme ; mais d'autant plus impérieuse, encombrante, tatillonne et portée à se mêler des moindres détails.

Tel a été *en fait* le résultat de notre Révolution.

Elle a détruit l'autorité monarchique, pour établir une autorité administrative beaucoup plus vexatoire. Elle a défait la collaboration hiérarchique des « ordres » pour établir des « classes » de moins en moins communicantes qui sont en guerre déclarée. D'un type social très perfectionné, le libéralisme de 1789 nous a fait descendre à un type élémentaire : l'anarchisme va t il nous faire descendre plus bas ?

### **Règne de la démocratie**

Qu'est ce que le démocratism ? L'homme pratique demandera par qui est professée en France cette doctrine abstraite et, puisqu'elle règne, quels sont les hommes auxquels elle doit de régner. Le plus simple examen de la situation permet de répondre que ce ne sont pas des hommes.

Des hommes n'auraient pas eu le moyen d'exécuter, de faire durer ce tour de force. Songez que le plus grand, le plus ancien, le plus vénérable pouvoir spirituel d'une part, et d'autre part, la force matérielle, ceux qui portent l'épée, qui tiennent le fusil, qui pointent le canon sont tenus en échec, sont persécutés par un simple système d'institutions et d'idées : la démocratie !

Des hommes auraient faibli, se seraient divisés, querellés et dévorés les uns les autres en administrant cette institution et ce système. Il faut donc bien supposer autre chose, une organisation, des organisations je spécifie des *organisations historiques*, des familles physiques ou psychologiques, des états d'esprit, de sentiment, de volonté hérités de père en fils depuis de longs siècles, des compagnies traditionnelles, des dynasties.

Dynasties juives et métèques.

Dynasties étrangères, celles par exemple qui ont fomenté la Révolution française.

De ce mécanisme historique, il avait l'instinct, ce Poilu de la Grande Guerre à qui M. Poincaré demandait ce qu'il ferait des Allemands vaincus : « *Nous pendrons leur Empereur et nous les f... trons en République* ».

Les défenseurs de la démocratie, ceux qui ne manquent point tout à fait de sens et d'intelligence, sont des mystiques purs : leur opinion ne se soutient que par un mélange de rêveries et d'impulsions véritablement subjectives. Ni l'histoire des hommes, ni l'étude de leur nature ne permet d'adhérer au démocratisme, comme à un principe supérieur.

La France a été mise par la Révolution dans un état matériel sensiblement voisin de l'individualisme démocratique. Toutes les organisations nationales ont été brisées, l'individu sans lien est devenu poussière. Des organisations étrangères dès lors, n'ont cessé de grandir et de s'enraciner dans la société française ; car leur discipline intérieure se maintenait et s'affermissait à la faveur de notre émiettement. La doctrine démocratique qui fait de l'État une providence, du citoyen l'administré et le pensionné est leur plus puissant instrument de propagande et de conquête.

Empêcher les Français de s'organiser et de se qualifier en dehors de l'État de l'Administration, dont elles font leur instrument, tel est donc le programme naturel nécessaire de ces organisations pour peu qu'elles désirent continuer leur domination parmi nous.

## On n'organise pas la démocratie

1° Les théoriciens politiques nomment démocratie tout gouvernement (*cratéo*) confié à la majorité (*démós*), soit dérivant des volontés du plus grand *nombre*, des volontés individuelles mises en addition. La démocratie idéale serait celle dont tous les actes législatifs ou administratifs exprimeraient loyalement mais exclusivement la somme de ces volontés qui, pour être additionnées, doivent être conçues comme égales entre elles, quelles que soient les différences de leur valeur. Essentiellement la démocratie se fonde sur le système de l'égalité de valeur politique des individus.

2° Les biologistes admettent d'autre part que, dans un corps vivant, un organe est un élément différencié, autant dire créé ou devenu distinct des autres éléments par les dispositions particulières qu'il a reçues. Le foie et le cerveau, le cœur et l'estomac, appartiennent au même corps, sont faits des mêmes éléments fondamentaux, mais ont des qualités, des pouvoirs différents ; ce sont des organes.

Il y a des vivants presque inorganisés : ce sont des animaux dits inférieurs, dont tous les éléments cellulaires, identiques les uns aux autres par nature et par position, soumis au même régime, font aussi le même travail ; la décision du tout n'y est que le total de la décision des parties. Mais aussitôt que s'organisent ces vies inférieures, comme on l'observe dans les colonies animales, le régime d'égalité se modifie si bien qu'il disparaît. Chaque élément ou chaque groupe d'éléments

s'applique à quelque fonction particulière, plus ou moins utile, agréable, noble et active, et ces fonctions et éléments se subordonnent eux-mêmes les uns avec les autres : par suite de cette division du travail et par suite aussi de cet ordre qui en résulte, chaque fonction s'accomplit beaucoup plus vite et beaucoup mieux. Il y a donc progrès, mais du même coup commencement d'inégalité.

Au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelle animale, ces inégalités deviennent plus nombreuses, plus profondes

et ' si l'on y tient, plus choquantes. Elles sont en raison directe de la perfection organique. Si l'égalité est la formule de la justice, les vertébrés supérieurs sont de purs monuments *d'injustice immanente*, puisque des éléments de la même composition originelle y sont employés à des fonctions aussi cruellement inégales que le sont par exemple la fonction sensitive et celle de la digestion. Les éléments ayant acquis des *qualités* fort différentes, le pouvoir directeur de l'ensemble revient non point au plus grand *nombre* de ces éléments, mais à ceux qui se trouvent le mieux *qualifiés* pour voir et pour prévoir : aux organes de la sensibilité et du mouvement.

Vous qui parlez de donner ou de rendre des organes à notre peuple, voilà ce que c'est qu'un organe. Ne parlez plus d'organe, ne faites plus en sociologie cet emprunt d'une métaphore à la biologie ou convenez qu'un organe est un élément de différenciation, c'est à dire d'inégalisation : car l'organisation développe la qualité et diminue l'importance propre du nombre. Convenez vous de cette vérité ? En ce cas, ne nous parlez plus d'organiser une démocratie, c'est à dire de tempérer un gouvernement d'égalité par l'inégalité ou usez du mot propre, et tombez d'accord avec nous *qu'organiser une démocratie, cela revient à la détruire*.

### Au pouvoir de l'argent

Le progrès tel que le conçoit la Démocratie tend à assurer à l'individu des ressources viagères, mais en le rendant tributaire d'organisations capitalistes, extérieures et supérieures à lui et dont l'État est tantôt le gérant, tantôt le président tantôt le maître absolu.

L'idéal du progrès démocratique fait du citoyen pauvre, non à proprement parler un rentier de l'État, mais un pupille et serf de l'État.

Dans un État tombé en démocratie, ses attributions naturelles (politiques, diplomatiques, militaires) tendent à disparaître , mais il en crée d'autres en échange. D'abord hospitalier et maître d'école, pourvoyeur des beaux arts, marguillier, marchand d'allumettes et marchand de tabac, il tend à devenir l'échanson et le panetier universel. Il prend donc du pain et du vin où il y en a, dans le cellier des riches, dans la cave des riches, puis des moins riches, puis des plus humbles possédants et, quand la richesse a fondu, il administre la disette et préside à la faim.

Il est sûr que de quelque façon qu'on s'y prenne, c'est l'Argent qui *fait* le pouvoir en démocratie. Il le choisit, le crée et l'engendre. Il est l'arbitre du pouvoir démocratique parce que sans lui ce pouvoir retombe dans le néant ou le chaos. Pas d'argent, pas de journaux. Pas d'argent, pas d'électeurs. Pas d'argent, pas d'opinion exprimée. L'argent est le géniteur . et le père de tout pouvoir démocratique, de tout pouvoir élu, de tout pouvoir tenu dans la dépendance de l'opinion. Cela explique la fureur des discussions parlementaires quand elles portent sur le point d'incidence de l'argent et de l'électeur, de l'argent et de l'opinion, de l'argent et du gouvernement.

Chaque parti essaie de déshonorer l'autre. Mais ils sont tous déshonorés dans la mesure où ils sont démocratiques et reconnaissent au pouvoir le droit de naître comme il naît. La foule n'en sait rien, cela fait partie de la farce. Essaie t on de la renseigner, c'est un autre chapitre de cette dérision. De quelque façon qu'il se tourne, et quelque cri qu'il pousse, le pauvre peuple est gouverné par l'or ou le papier, par ceux qui les détiennent et par ceux qui les vendent, eux seuls lui fabriquent ses maîtres et ses chefs.

L'amour de l'argent est commun aux régimes, aux peuples et aux hommes. Il y a des variations dans le degré de cette avidité et de cette avarice, mais l'histoire universelle ne montre nulle part un gouvernement qui fût libre de l'amour de l'argent ou qui pût être absolument affranchi de son influence. Seulement il y a des régimes qui existent indépendamment de lui. Il y en a d'autres auxquels il donne naissance directement et qui sans lui ne seraient pas. Le Régent, par exemple, pouvait être un politique avide et cupide. Il n'était pas la créature de l'argent. Son autorité sortait d'autre source que la finance. La finance n'était pas la génératrice de son pouvoir, les liens honteux qui

l'attachaient aux tripoteurs étaient d'abominables accidents personnels qui disparurent avec sa personne. Moralement, il n'avait pas l'excuse des tripoteurs du Panama, il avait dans les veines un sang royal qui ne devait rien à l'or. *Mais ce qui aggravait son crime donnait aussi des espérances au « droit » électif.*

Corrompu, corrupteur, c'étaient les vices du prince. Es ne découlaient pas du principe. Lui mort, il suffisait qu'un prince honnête et modéré lui succédât pour que l'intégrité reprît ses droits. Au lieu qu'en démocratie l'élu peut être vertueux, il n'en est pas moins le produit et le producteur, l'effet et la cause de la ploutocratie souveraine. Elle l'a fait nommer, il la soutient donc, elle régénère son autorité en faisant renouveler son mandat, et il la défend de son mieux contre la justice et contre la nation.

Il n'y a pas d'exemple qu'on soit jamais sorti de ce terrible cercle autrement qu'en substituant les autorités *nées* aux autorités *élues* et le droit *héréditaire* au droit *électif*.

Le droit héréditaire, en vertu des faiblesses inhérentes au cœur humain, peut aboutir une fois, deux fois, dix fois à des scandales d'argent. Le droit populaire, de la propre énergie de son mouvement naturel, y aboutit nécessairement et toujours, et de plus en plus.

## L'élection : moyen de gouvernement démocratique

La mal, ce n'est pas le fait d'une élection, c'est le système électif étendu à tout, c'est la démocratie. « La démocratie c'est le mal la démocratie, c'est la mort. »

### Du suffrage universel

Toutes les fois que nous montrons quel mal politique, économique, intellectuel et moral a fait, fait et fera le régime électif à la France, il ne manque pas de nigauds pour répondre :

- Alors, vous ne voulez plus d'électeurs ni d'élus Alors, vous ne voulez pas que la nation puisse se faire entendre ? Vous voulez que ses affaires soient toutes faites d'en haut sans qu'elle ait le droit de dire son mot sur ses droits ?

Les plus nigauds ajoutent :

- Nous vous voyons venir, c'est au suffrage universel que vous en avez.

Nous en avons si peu au suffrage universel que nous voudrions l'étendre. Nous voudrions que les enfants à la mamelle, qui ne peuvent pas voter, fussent représentés par le suffrage de leurs parents. Nous voudrions voir voter les femmes, du moins celles qui représentent une existence non engagée dans les liens du mariage, un intérêt non confondu dans les complexes intérêts du foyer. Le suffrage universel ne nous « effraye » nullement. Nous sommes effrayés des choses auxquelles on l'applique. Mais, par rapport à ces choses là, par rapport au Gouvernement, à la Souveraineté, le suffrage censitaire est aussi absurde, aussi incompetent que le suffrage universel. Dans l'ancienne Allemagne, celle qui était une République de Princes, le choix du souverain appartenait à sept électeurs : ce choix du supérieur par une poignée d'inférieurs n'a pas fait moins de torts à l'Allemagne ancienne que n'en fait le même choix à la France moderne quand il est opéré par des millions d'électeurs. Le mal ne vient pas du nombre des votants,



mais de l'objet sur lequel ils votent. Si on leur donne à décider les tendances du Gouvernement, si on leur donne à choisir le Chef, il y a dix mille contre un à parier qu'ils éliront l'homme dont le nez leur plaira et qui n'aura pas plus de cerveau qu'une calebasse ; il y a dix mille contre un à parier qu'ils exigeront du gouvernement la politique de leur intérêt particulier, sacrifiant l'intérêt général, la politique du moindre effort et du moindre labeur sans se soucier du présent éloigné, ni du prochain avenir. Les princes électeurs de l'Allemagne agissaient là dessus exactement comme les citoyens souverains de la République, française. La dernière chose à laquelle penseront l'un et l'autre sera certainement l'intérêt public.

Dans la mesure où elle est affranchie de l'État et s'exerce avec quelque liberté, l'élection n'est pas une chose en soi, et dont on s'occupe professionnellement, abstraction faite de tout le reste. L'élection est à l'opinion ce que l'ombre est au corps, ce qu'est le reflet à l'image. L'esprit électoral oublie l'action et la propagande de l'idée pour courir l'unique mirage du vote. Tout est défait, tout est perdu au soir d'une défaite électorale, quand le labeur de plusieurs saisons a tendu uniquement à gagner des sièges.

Voilà pourquoi le Souverain intérêt public, voilà pourquoi le Chef gouvernant, responsable de l'intérêt public, ne doit pas être livré à la fortune de l'élection, qu'elle soit réglée par des dizaines ou par des millions d'hommes. Cet abandon général est absurde en soi ; il paraît plus absurde si l'on voit les perturbations que des élections de cette importance, de ce poids, de cette gravité causent à la nation.

La démocratie consiste à donner la direction générale et supérieure, le gouvernement et la souveraineté au nombre s'exprimant par la voie des suffrages. Ce n'est pas l'universalité du suffrage qui est à déplorer. C'en est le point d'application et la compétence faussée. C'est sur ce qu'il ignore le, plus, c'est sur ce qu'il est le plus incapable de diriger, à savoir l'État, l'État central et souverain, que le suffrage est consulté, par la démocratie, et c'est là dessus qu'il fonctionne le plus activement.

### **Le suffrage universel est conservateur**

Nous n'avons *jamaï*s songé à supprimer le suffrage universel. On peut dire que le suffrage universel doit élire une *représentation* et non un *gouvernement*, sans vouloir supprimer ce suffrage, et en voulant tout le contraire.

Car ce suffrage, entre bien des vertus ou bien des vices, possède une propriété fondamentale, inhérente à son être même : le *suffrage universel est conservateur*.

Les théoriciens plébiscitaires n'ont pas tort de comparer le suffrage universel à la « masse » des physiciens. Il est a peu près aussi « inerte » qu'elle. Leur tort est de mal appliquer cette vérité, et de considérer un suffrage inerte soit comme le moyen de créer le Souverain, soit comme un ressort d'opposition et de révolution. Leur erreur sur le premier point est évidente. Sur le second, il suffit de songer qu'il faut un prestige bien fort, une popularité bien puissante pour émouvoir, pour ébranler un pesant amas de volontés qui ne concordent que dans l'idée d'un profond repos. L'appel au peuple peut être un utile et puissant levier dans les périodes de trouble, quand le gouvernement hésite et incline de lui même à la mort. Il ne vaut pas grand chose dans les autres cas. Il ne vaut rien contre un parti bien constitué, fort, uni, résolu à exploiter la nation jusqu'à l'os.

Hors les heures critiques, et tant qu'il paraît subsister un ordre matériel quelconque, le suffrage universel conserve tout ce qui existe, tout ce qui tend à exister. Il est conservateur de ce qui dispose de la puissance, de ce qui paraît bénéficier du succès : radical, si le gouvernement tend au radicalisme ; socialiste, si le socialisme paraît dominer le gouvernement.

La foule acquiesce, suit, approuve ce qui s'est fait en haut et par dessus sa tête. Il faut des mécontentements inouïs

pour briser son murmure d'approbation. La foule ressemble à la masse : inerte comme elle. Ses violences des jours d'émeute sont encore des phénomènes d'inertie ; elle suit la ligne du moindre effort ; il est moins dur de suivre des penchants honteux ou féroces que de leur résister par réflexion et volonté. La faculté de réagir, très inégalement distribuée, n'arrive à sa plénitude que dans un petit nombre d'êtres choisis, seuls capables de concevoir et d'accomplir autre chose que ce qui est.

Le nombre dit *amen*, le suffrage universel est conservateur.

# L'État démocratique : la République française

## La machine à mal faire

En République, nous ne vivons pas dans le domaine des raisons délibérées et réfléchies, mais dans l'ordre des causes brutes.

Flux ou reflux d'opinion, routine des bureaux, agitations et parades officielles, convoitises coloniales, opérations de groupes parlementaires et financiers, ces impulsions discontinues ne font pas une politique.

Un électeur conservateur et patriote devrait faire le bilan de ce que lui coûte une pareille *machine à mal faire*. Sacrifices d'argent. Ils sont considérables au temps électoral. Sacrifices d'idées, de jugement, de conviction, parfois d'honneur : il se donne un mal fou pour quelqu'un qui ne représente ni sa pensée, ni même une pensée qui lui soit tolérable dans l'ordre religieux, social, économique, national. En dernière analyse, ce quelqu'un est battu, sans autre bénéfice que d'avoir dispersé, démoralisé et découragé un nombre toujours croissant de braves Français.

Il faudrait réfléchir que, si telle est la règle du jeu, et c'en est bien la règle, il n'y a rien de plus immoral ni de plus dissolvant que de nommer cette erreur loi et règle ce péché.

Sous le nom de l'égalité, ce qu'elle fait n'est pas de l'ordre c'est de l'anarchie invouée, couverte, et l'on peut se demander si une anarchie nue et crue ne serait pas moins dangereuse que la pratique invétérée de cette règle et de cette loi.

La démocratie vénère obscurément l'anarchie, comme son expression franche, hardie et pure. Quand le malheur des temps l'oblige à la combattre, elle en subit secrètement la fascination, et c'est toujours de elle en subit secrètement la ce côté qu'elle tombera dès qu'une cause extérieure cessera de l'impressionner.

La République, dans l'esprit de sa fondation et de sa logique, ne doit admettre ni année, ni famille, ni classes ni épargne, ni Propriété, ni ordre, ni patrie, rien enfin qui soit national Du social. Son point de départ révolutionnaire induit à laisser complaisamment se réaliser le programme révolutionnaire, sinon à le réaliser d'elle même.

## Le gouvernement des choses

Qui ne sent, qui ne voit la raison profonde de l'extrême Précarité du bien sous le régime républicain ? Rien ne

l'arrête, rien ne le fixe. Aucune institution n'est chargée de capitaliser les leçons de l'expérience. Nulle magistrature stable, et qui dure par elle-même, n'est capable de résister aux aveugles remous d'une opinion trompée.

La faiblesse de ses hommes compte pour infiniment peu auprès de la nocivité du régime. De quoi se plaint-on ?\*De ce que des intérêts importants soient traînés en longueur puis réglés brusquement par des improvisations plus que dangereuses. Le scandale est double. Mais il sort d'une source unique de l'irresponsabilité *dans le temps*. A chaque minute de ce temps, on peut trouver un ministre pour bomber le torse, couvrir les subordonnés, revendiquer la paternité de tel ou tel acte. Mais, à trois mois ou à trois semaines de distance, le ministre a changé, il a changé de sa personne, il a changé de groupe et de parti, il est impossible de retrouver au pouvoir l'auteur de telles lenteurs, de telles négligences, de telles remises au lendemain et, si, par miracle, on le retrouve, il répond froidement qu'ayant dit *oui*, puis *non*, il n'a fait que subir les nécessités objectives. Elles sont variables et l'ont fait varier.

Elles seules comptent. C'est elles qui gouvernent. Se relâchent-elles de leur prise sur les factions et les assemblées, on se relâche aussi et on ne fait rien. Pressent-elles, en est pressé, et l'on bâcle ce qui aurait dû être sérieusement mûri et profondément médité. Bref, l'homme abdique ostensiblement et s'en remet au gouvernement des choses muettes. Imaginons un chariot quelconque abandonné ainsi à la loi des forces aveugles ! C'est celle que l'on applique au char de l'État.

### La république est une oligarchie

Telle est la « suite » du régime pour le gouvernement de la nation et quant aux affaires générales de l'État proprement dit, où son incompetence et son incapacité sont notoires.

Mais il y a des affaires qui lui sont propres et dans lesquelles la République fait montre d'une certaine continuité et même d'un certain savoir-faire : sa politique religieuse (une politique sectaire), les éléments constants de sa politique de parti, l'art de servir et de rémunérer l'électeur. Là se dessinent des réalités nouvelles qu'il importe de voir.

Il n'y a point dans la République de frein à la République, bien qu'il y ait dans la monarchie des freins à la volonté du monarque. Qui dit royauté dit Conseils royaux, États du peuple. Qui dit démocratie dit un double gouvernement : l'apparent, celui du nombre, le réel, celui des oligarchies et de l'or.

Observons la composition moyenne des groupes qui, autour du Pouvoir, exercent l'influence et, à l'occasion, meuvent l'autorité. Comme tous les gouvernements du monde, dès qu'ils sont un peu installés, la République est, dans sa somme, un gouvernement de familles. Quelques milliers de familles y occupent par les assemblées et par les administrations, ce que l'on appelle les avenues du Pouvoir. Elles forment ce que l'on peut aussi nommer l'axe de ce pouvoir. Beaucoup de changements se font et se défont, autour de cet axe. Mais lui-même reste, dans l'ensemble, inchangé.

L'hérédité républicaine n'est pas un vain mot. Ni la noblesse républicaine. Même socialiste, Henri Salengro demande à succéder à Roger Salengro.

La prétendue égalité démocratique joue le simple rôle d'un mensonge attractif et perturbateur.

La défense républicaine consiste à maintenir son formulaire traditionnel. C'est pour conserver l'assiette au beurre du pouvoir : démocratisation doctrinale et passionnelle en vue d'une oligarchie réelle.

# Le parlementarisme

## L'instabilité obligatoire

Le député reçoit de ses électeurs un mandat d'entrepreneur de crises ministérielles. C'est par la crise et par la menace des crises que les représentants du peuple obtiennent du pouvoir exécutif ces faveurs et ces complaisances qu'ils ont la secrète mission d'obtenir de lui. Il faut que chaque député soit ministre ou ami des ministres. Dans un Parlement de plus de huit cents membres, cette situation exige un roulement dans le personnel ministériel. Il faut que les cabinets se succèdent avec une certaine fréquence.

Dans ces conditions, le contrôle exercé par des ministres aussi éphémères ne peut pas être sérieux. Le propre d'un ministre est d'ignorer son administration. Il travaille à se maintenir et, pour y réussir, il manoeuvre sur le terrain parlementaire. La Chambre, le Sénat, son cabinet d'audience pour le jour où il reçoit sénateurs ou députés, voilà le pays qu'il connaît. Il y excelle quelquefois... Pour le reste, cela va comme cela va, et, fatalement, au plus mal.

Il existe en France, comme partout, une masse d'hommes occupée de son pain ou de son plaisir quotidiens et qui ne sera jamais attentive à son intérêt le plus général et le plus profond.

C'est pour elle que le régime républicain est cruel : car un tel régime la suppose capable de pourvoir spontanément à son propre salut et, comme cela n'est pas vrai, ce régime, si actif quand il se défend, lui, se trouve sans ressources pour la défense du pays qui demeure découvert et démantelé. Ceux qui auraient la mission apparente de prévoir et de préparer sont pressés d'autres intérêts !

## Absence d'esprit national

Logiquement la République est une négation : l'exclusion d'un chef héréditaire, l'opposition à son retour. En réalité c'est un esprit, esprit qui peut s'accorder occasionnellement avec l'intérêt national, mais qui ne peut être cet intérêt, qui doit être tout autre chose, étant un esprit de lutte intérieure, de division intérieure, l'esprit d'un parti, d'un assemblage de partis. L'expérience montre que ce parti quand il gouverne la France est habituellement dominé par d'autres vues que l'intérêt national, vues religieuses, vues sociales, même dans sa politique extérieure : quand il ne gouverne pas c'est bien pis, il se rue sans ménagement contre toutes les réalités nationales, détruisant notre marine au profit de l'Angleterre sous Louis XVI, déclarant la guerre au monde pour le plaisir de renverser le même monarque ; puis durant les trente trois ans de la Restauration et du gouvernement de Juillet luttant sans relâche contre toute la politique de paix, favorable à l'expansion allemande, au progrès prussien, applaudissant plus tard aux reculs des alliés naturels de la France, Sadowa en 1866, les chutes de Charles de Habsbourg en 1918, 1920, 1921.

Je ne crois pas qu'on puisse discuter cette tendance de l'esprit républicain. Elle est confirmée par tous ses actes, elle est attestée par les volumes de ses écrivains en vers et en prose. Il peut se sacrifier à la patrie, comme il peut se préférer à elle : naturellement, *il est une autre chose que notre patrie*. Il est l'adhésion à une sorte de confession religieuse dont les intérêts temporels *ne sont pas* nos intérêts nationaux.

L'esprit républicain étant ainsi tenté par la défense ou l'expansion de sa propre cause, il court sans cesse le risque du mauvais choix : l'assaut est si puissant, la résistance est si médiocre ! Certes, la plupart des républicains sont des Français comme nous, mais, si le patriotisme habite leur coeur, leur esprit politique est formé de conceptions qui sont *a patriotes* et peuvent tendre à devenir antipatriotes. Que ce mot ne donne par le change ! Patriote commença par signifier citoyen du monde, et il garda ce sens tant qu'il garda une attribution strictement républicaine. Quand l'usage le rendit conforme à son étymologie, il devint plus ou moins suspect. Toute la politique républicaine étant plus ou moins inspirée de méthodes confessionnelles appliquées à l'Europe, appliquées au Travail, à la Vie sociale,

détruit la nation, au heu de la conserver comme c'est la fonction de la Politique.

Le règne de la Chambre et, de façon générale, le gouvernement parlementaire en France, évolue donc de plus en plus vers le type du Bénéficiaire sans obligation ni sanction.

On se fait élire pour profiter et faire profiter quelques grands électeurs. Les véritables républicains, les démocrates de stricte observance, quittent de plus en plus la notion de la communauté des intérêts nationaux. Ils ne connaissent que les leurs, et ils excellent à le montrer tous les jours de leur vie.

C'est la domination des intérêts, passions, volontés d'un parti sur l'intérêt majeur du peuple français, sur les conditions de son existence.

### **Le parlementarisme pur, ou le règne de l'argent**

Nous savons, à n'en point douter, que le parlementarisme ne fut jamais « le palladium de la liberté ».

Seuls d'entre tous les peuples, nous avons eu le parlementarisme tout pur. Pur de l'arbitrage de la monarchie, puisqu'on était en République. Pur de la direction de l'Église, puisqu'on était en anticléricalisme. Pur du contrôle des grands corps nationaux, puisque la Révolution la Révolution et ses agents exécuteurs : le Consulat, l'Empire avait tout disposé, non seulement pour détruire ces corps, mais pour les empêcher de se recomposer de façon durable et vivante. Le parlementarisme français ne pouvait même rencontrer ni supporter des garde fous ou des contrepoids comparables à ce qui existe et fonctionne encore en Suisse dans la constitution cantonale, ni même à ce vestige des hautes traditions de la Couronne anglaise que les États Unis appellent leur Haute Cour de justice et que *nos réformateurs sur le papier* ont l'enfantillage de se figurer pouvoir transplanter d'un trait de plume avec ses qualités d'impartialité et d'indépendance !...

Nous avons eu le parlementarisme tout pur. En d'autres termes, par ce règne des parlementaires, la domination de l'Argent.

La Presse vérifie, jour par jour, anecdote par anecdote, comment, de l'électeur à l' élu, de l' élu au ministre, du ministre encore à l' élu et à l' électeur, tout se traite, se règle et se solde, ou plus ou moins, par de sales histoires d'argent.

### **La république démocratique et parlementaire « est » la centralisation**

Parlementaire ou plébiscitaire, nulle République ne saurait décentraliser. Mettons tous les points sur les i. Je ne dis pas qu'il n'y ait point de république décentralisée. Je sais l'existence de la Suisse et celle des États Unis. Je dis que, de l'état de centralisation, une république, qu'elle soit parlementaire ou qu'elle soit plébiscitaire, ne peut passer à l'état décentralisé. Et ceci pour une raison bien facile à saisir : les *grands pouvoirs publics y sont électifs*. Le gouvernement, quel qu'il soit, a donc intérêt, pour se faire réélire, à conserver dans sa main, le plus nombreux possible, les administrateurs des services publics, autrement dit à centraliser. Plus il a de fonctionnaires à sa dévotion, plus ce pouvoir central électif a de fortes chances de bien tenir ses électeurs, les fonctionnaires étant le plus précieux des moyens termes entre les électeurs et lui.

Loin donc qu'il puisse *vouloir* décentraliser, un gouvernement électif doit vouloir le contraire ; le terme naturel d'une république démocratique est, en effet, le socialisme d'État démocratique : le chef d'oeuvre de la centralisation et du fonctionnariat. Le mécanisme de la centralisation administrative est si efficace, ses effets sont si puissants et si continus qu'ils tendent à régir, non seulement les rouages de l'ordre politique, mais les meilleurs éléments du corps

social.

### Conséquences directes de la centralisation

#### 1° *L'intermédiaire*

Dans un système gouvernemental où trente neuf millions d'hommes, fichés et classés dans des cartonniers innombrables, sont sujets à des règlements généraux uniformes et minutieux pour tout le détail de leur existence individuelle, sociale et civique, la discussion est continue, éternelle et inextinguible sur les modes de l'application : les cas douteux sont innombrables et quelque grave péril de favoritisme que présente le débat de ces cas individuels, l'application automatique de la réglementation comporterait des difficultés morales, matérielles même, et des iniquités plus graves encore. De la loi centralisatrice aux sujets de cette loi, il faut un intermédiaire constant. De l'administré aux administrateurs, il faut un avocat permanent, puissant sur l'administration. Tant que la centralisation l'asservira et l'opprimera, l'électeur aura besoin d'un porte parole, d'un porte parole bien armé, mis au centre des choses, et cet élu devra être fait de sa main, pétri de son. argile, pavoisé aux modestes couleurs de son patelin.

La bureaucratie nationale est un abus que cet abus du parlementarisme tempère. Le député de clocher étant nécessaire au bon peuple, ce besoin populaire donne la mesure naïve du mal obscur mais très profond que fait à l'État le régime centralisé consubstantiel au régime républicain.

Ôtez la centralisation, faites régler sur place, mais régler véritablement, sans l'intervention oblique du parti gouvernant, la plupart des affaires administratives, judiciaires et fiscales qui hérissent l'existence du citoyen roi, la cote d'amour du député aura chance de disparaître. Elle ne peut disparaître en démocratie où la centralisation va croissant, même et surtout quand on s'y amuse à des entreprises de décentralisation de façade.

Le licou des institutions consulaires n'est pas desserré par le député, mais la victime, le citoyen, le peuple, trouve en lui un organe qui lui sert à respirer et à soupirer : son murmure de réclamation repassera par son député, le député qu'il connaît, qu'il fréquente, l'homme d'une circonscription bien déterminée, celui dont il sait faire un représentant réel, un instrument direct.

Le vrai mandat du député ou du sénateur, ce qui en fait la valeur et le prix, s'applique à des opérations, qui dont lieu ni dans la salle des séances ni même dans les couloirs du Palais Bourbon. L'office véritable, le service intéressant de l'élu du peuple consiste à faire des démarches au profit, j'allais dire en faveur de son électeur.

Faveur serait impropre et injuste. Il n'y a point de faveur quand il y a nécessité : et la nécessité, ici, n'est pas douteuse. Le réseau serré et tendu de notre mécanisme administratif nécessite en vérité cette médiation continue entre les bureaux ministériels parisiens et le justiciable de la périphérie.

Le seul cas déterminé dans lequel le citoyen puisse obtenir des garanties personnelles contre l'État est celui où il se fait client régulier de quelque puissance élective.

#### 2° *La bureaucratie : La prolifération des fonctionnaires*

Dans un pays normal, fût il constitué le mieux du monde, trop de fonctionnaires exposent l'État à subir beaucoup d'exigences. Mais, quand cet État repose tout entier sur l'élection, il est à leur merci : il suffit en effet. aux fonctionnaires de s'entendre pour le brider, ce qui d'ailleurs n'avance en rien ni leurs affaires ni les affaires du pays.

L'État modèle comporte le plus petit nombre possible de fonctionnaires, tous fonctionnaires d'autorité, bien choisis, bien payés, et bien défendus. Tous les monopoles, toutes les fonctions parasites, toutes les charges qui ne sont pas essentiellement propres à l'État, y doivent être rendus à l'initiative privée. Les anciens salariés de l'État ne doivent point tarder à s'apercevoir qu'ils gagnent mieux leur vie, qu'elle est mieux assurée, et plus indépendante, dans la plupart des branches des industries et des administrations particulières.

Le très grand nombre des petites paies est plus coûteux que le petit nombre des gros appointements, et le gouvernement du Nombre comporte cette multiplication des petits fonctionnaires, cette disgrâce tacite mais sûre, infligée aux plus importants : la qualité et l'importance sont sacrifiées rondement ! Plus le service social est important, plus il est jaloué, diffamé, politiquement méprisé.

Exemple : le rempart commun de tout et de tous, l'armée en est réduite aux salaires de famine et, comme il existe, en avant de l'armée qui soutient la guerre, un corps d'élite qui a Pour mission de défendre la paix, ce corps, le corps diplomatique est aussi celui dont les indemnités sont les moins proportionnées aux charges'. Fatalité démocratique évidente : ne faut il pas détourner les ressources du salut public au Maintien des monopoles onéreux et à la subvention de la masse électorale, et des agents électoraux ?

Ce n'est pas tout. La démocratie abolit naturellement les serviteurs gratuits qu'on pourrait appeler les serviteurs d'honneur qui se dévouaient à l'État en échange d'un peu de prestige, de considération et de dignité. Quand l'État perd sa majesté, quand sa considération est livrée à tous les arbitraires politiques, quand son prestige n'est plus un nom ni même un mot d'usage courant en conversation, on ne s'empresse guère à le servir pour rien. Lui même, d'ailleurs, n'y tient pas.

Ces sortes de services comportent de l'indépendance et de la fierté : la jalousie, l'envie, l'ombrageux esprit d'inégalité et d'uniformité qui sont le nerf de toute démocratie ne tolèrent pas ces vertus. Ceux qui les ont sont donc exclus, éliminés, de façon presque automatique, des services de l'État : la religion, la classe, l'origine, les idées politiques, autant de prétextes substantiels ! Il ne faut pas être dégoûté pour surmonter de telles barrières. Les gens bien élevés qui disposent d'une large aisance et qui seraient fiers de jouer, sans subsides ou avec des subsides dérisoires, un rôle administratif ou judiciaire de premier ou de second plan, les hommes de cette espèce, si fréquents en d'autres époques, ne peuvent qu'être très rares parmi nous. Ils ne s'y frottent même plus [1]. Les partis avancés leur ont trop bien marqué le cas qu'on pouvait faire d'eux : le rythme de la démocratie nécessite l'épuration périodique des emplois publics au même titre que l'aggravation cyclique de ses budgets.

### 3° L'étatisme

Il n'y a pas contradiction à résoudre, mais conséquence à remarquer, entre l'étatisme social et l'individualisme social. Un logicien qui part de la souveraineté de l'individu, et qui veut construire un État, peut mourir avant d'être sorti du moi fondamental et d'avoir élevé son système ; mais, s'il le construit, s'il le construit sur ce fondement individualiste, il ne peut concevoir ni réaliser autre chose que le despotisme de l'État Théoriquement, son État, est le plus absolu des souverains absolus, puisqu'il est l'émanation d'un total de souverainetés individuelles incoercibles et qu'il en reçoit toutes les forces, toute l'autorité, toute la majesté. Pratiquement, étant le seul produit de ces volontés souveraines, ne pouvant tolérer de groupe intermédiaire entre l'individu et lui, cet État, tient à la merci de sa loi les personnes et les biens. *Chacun se trouve seul contre l'État signe de tous*, et toutes les unités peuvent être ainsi broyées tour à tour par la masse unie et cohérente des autres. Celles ci ont droit et devoir de se faire bloc, et celle là, devant leur coalition, ne peut en fait ni en droit que subir.

Quand l'État devient tout, l'État n'est plus rien : c'est une thèse qui se soutient et qui se démontre. Mais la même thèse établit que chacun des citoyens tombe alors au dessous de rien.

Quand il faut que tous agissent pour que quelqu'un agisse, chacun cesse d'agir, du moins avec initiative et progrès, et notre activité sociale devient la répétition mécanique, de plus en plus lente, et tendant même à l'inertie, des activités singulières et personnelles qui subsistent encore. La gestion financière de la République affaiblit la production de la richesse . la gestion financière frappe cette faible production de paralysie, tout en redoublant la consommation.

### Limites de la justice dans la République

Notre justice est impuissante en raison de ce fait initial, qui domine la question : on a voulu trop lui donner. On a voulu lui donner tout. On a voulu absorber dans le Juste le Politique, et ramener à l'universalité de l'Ordre judiciaire ce qui est du domaine strict de l'État Un État, ne se passe point de raison d'État. Et c'est parce qu'il y a une raison d'État qu'il faut constituer l'État avec tant de soin ! qu'il faut y concentrer le maximum de la sagesse, de la conscience, de la prudence, de la personnalité et de la justice ! Seul, un État très personnel, très pénétré de ses responsabilités personnelles peut exercer utilement les hautes prérogatives extra judiciaires ou, si l'on veut, hyper judiciaires qui lui sont dévolues. Tant vaudra cet État tant vaudront ses applications de la raison d'État. Si votre État est galvaudé dans les parts, s'il est l'esclave de la Finance ou de l'Étranger de l'intérieur, elles seront fort misérables ; au lieu de servir et de protéger le salut national, sa raison d'État. servira « l'intérêt supérieur de la République », autrement dit les intérêts successifs et changeants des factions.

Les recours au « fait du prince » seront d'autant plus vils qu'ils ne seront ni avoués, ni invoqués directement. La prétention de tout traiter régulièrement, judiciairement et en forme, aura pour effet de fausser jusqu'à la forme même de la justice et de faire recevoir pour l'expression pure de la loi ce qui en sera le travesti. On voudra supprimer toute intervention de l' « arbitraire » pour éviter quelques abus ; mais on aura gagné, en échange, l'hypocrisie judiciaire avec ses interventions continues, ses violations chroniques, ses falsifications endémiques. Quand l'autorité légitime n'existe pas, sa fonction, qui est éternelle et nécessaire, est usurpée par le premier esclave venu. Nul pouvoir supérieur à la loi écrite n'existant, la Loi ne s'incarnant en aucune souveraineté vivante et capable de dire : « La Loi c'est moi », on verra tous les magistrats en venir, par nécessité politique, à frauder la loi, ce qui enlève peu à peu à la loi toute autorité. Une loi que l'on tourne habituellement perd tout prestige et toute valeur.

Elle les perdra d'autant plus que les applicateurs et interprètes de la loi seront eux mêmes diminués et humiliés davantage.

Qui écrira le détail de l'histoire de la magistrature française depuis « l'épuration » de Martin Feuillée ?

Qui comptera les cas dans lesquels les égaux ou les supérieurs du Procureur général Fabre de l'affaire Rochette ont pu gémir sur telles ou telles des « plus grandes humiliations de leur vie » !

## Les partis

### Nature des Partis

Qu'est ce que le gouvernement de la République ? Le gouvernement des partis, ou rien.



Qu'est ce qu'un parti ? Une division, un partage. Les « *mots de la tribu* » offrent souvent une contexture sacrée qui en contient, en conserve, en préserve le sens. Ici, il est limpide. Il n'y a qu'à fermer les yeux et écouter le son. *Parti !* Rouvrons les yeux : le spectacle contredit-il l'audition et l'entendement ?

Aucun résultat politique ne s'obtient, dans le fonctionnement normal du régime, que par cette opération diviseuse et cette lutte intestine. On arrive ainsi aux honneurs. C'est le jeu des partis qui élit. Une fois élu, on peut prêcher l'accord, mais surtout après avoir pris l'engagement formel de ne pas revenir devant l'électeur.

D'où viennent les partis ? Ou, plutôt, qu'est ce qui donne aux partis et aux clans cette incurable ardeur dont le temps ne fait, parfois, que rafraîchir et renouveler la brûlure ? Nos clans naturels sont détruits, nos clans historiques passent pour être anéantis. Mais les classes subsistent et notre État est constitué de manière à en tirer plus de mal que de bien.

Les révolutionnaires les exploitent toujours en s'efforçant de les légitimer par des antagonismes économiques *inexistants* car, loin de diverger, nos intérêts les plus essentiels convergent, en fait. L'intérêt général, sans être la somme des intérêts particuliers, les comprend néanmoins et les enveloppe : le plus haut, le plus profond des intérêts de chacun tend, sur le plan réel, à l'unité du tout. Le partage et la division sont des fléaux dont chacun aura à souffrir : pourtant, si beaux soient les appels à la conciliation, à la concession, à la convergence des actions et des vues, cette idée si naturelle reste bien froide en comparaison des chaleurs artificielles et des fureurs factices auxquelles les passions diviseuses élèvent leur fausse doctrine.

L'élément générateur des partis est passionnel et, presque toujours, personnel. Un homme, un nom servent de drapeau, et ce drapeau flotte et palpite d'autant plus vivement qu'un prétexte a été fourni, soit par une ambition trompée, soit par un déni de justice ou par son semblant, soit par une vengeance exercée ou subie.

La France est déchirée parce que ceux qui la gouvernent ne sont pas des hommes d'État, mais des hommes de parti. Honnêtes, ils songent seulement au bien d'un parti : malhonnêtes, à remplir leurs poches. Les uns et les autres sont les ennemis de la France. La France n'est pas un parti.

Dans un pays constitué comme la France, dans un pays qui n'est entièrement représenté ni par son aristocratie, ni par sa bourgeoisie, la République n'a duré que parce qu'elle a été la propriété d'un parti, d'un parti fermé, organisé assez jalousement pour répondre à tous les assauts.

Les idées des partis, les idées diviseuses ont, en République, des agents passionnés ; mais l'idée unitaire, l'idée de la patrie n'y possède ni serviteur dévoué ni gardien armé.

On ne fait pas la guerre sans provisions ni munitions. Il faut que, dans leur guerre, les partis vivent et combattent avec tous les objets qui leur tombent sous la main.

L'entente avec l'Étranger est l'ingrédient essentiel et classique du régime des partis. Possible et contingente sous tout autre gouvernement, elle est nécessaire en République. Il faut ou changer le régime, ou se résigner à ce mal.

De même il faut changer le régime ou se résigner, à peu près de la même manière, à une certaine dose de routine dans les grandes administrations dont la Marine et la Guerre donnent le type. On n'y triomphe pas de la routine par l'esprit révolutionnaire qui anime les partis.

Le contrôle révolutionnaire du Parlement n'a jamais fait que superposer aux anciens abus des abus

incomparablement supérieurs. Tout le mal que l'on voudra dire des bureaux, routiniers si l'on veut, mais compétents et expérimentés, ne sera jamais à mettre en balance avec les insanités d'une commission parlementaire ou d'un délégué du parlement, souvent ignare ou turbulent, touche à tout par définition.

Il n'est ni dit, ni écrit, ni pensé nulle part dans l'essence du régime républicain, que les questions militaires, les questions liées à la vie de patrie, soient supérieures à la République, supérieures à la querelle des partis. Les plus patriotes de nos républicains esquivent cette question de la priorité de la Patrie ou des Partis, de la France ou de la République, en disant que ce sont là deux synonymes et que l'État républicain et l'État français ne font qu'un.

Mais la nature des choses se charge toute seule de la distinction, et c'est alors qu'au fur et à mesure des événements, les réactions strictement propres à chacun donnent la mesure des personnes, des caractères, des esprits.

Les partis, y compris le parti communiste, sont connus, réputés, avoués pour des syndicats d'intérêts personnels destinés à entretenir un parasitisme d'État.

### **Le vieux parti républicain**

Le vieux parti républicain a fait la République et il s'en vante : la République a fait sa situation actuelle et il en profite. Le mécanisme de cette double action historique n'est pas difficile à saisir. Faire la république, c'était poursuivre les partisans des régimes antérieurs, les noter, les chasser des emplois publics et leur donner tout aussitôt des successeurs intéressés au maintien de l'état des choses. La première révolution se créa une clientèle en vendant les biens nationaux ; la troisième République s'est recruté son monde en « épurant » l'administration nationale et en la repeuplant de ses créatures.

Et l'on a formé de la sorte un vaste plexus d'intérêts maintenus en haleine par la crainte de la disgrâce, le désir de l'avancement. Tous ces intéressés, il faut le reconnaître, sont disciplinés à merveille. Ils ont une confiance complète dans leurs chefs de file ; et ceux ci, à leur tour, ne « lâchent » point leurs clients. Ce tacite contrat bilatéral a pu s'appeler autrefois « union républicaine ». Il ' pourra changer de nom et s'appeler même l'union radicale socialiste : croyez bien que le personnel, à quelques têtes près, sera le même ; il se recrutera dans les mêmes milieux, il se gouvernera par la vue des mêmes intérêts de personnes et de clans.

Oui, les intérêts d'une race, d'une vaste famille. L'intérêt solidarisé d'un certain nombre de mille hommes. La loge maçonnique, le comité central en étaient les deux foyers dans chaque chef lieu de canton ; et ils étaient représentés dans les moindres hameaux par un émissaire de confiance, facteur rural, instituteur ou petit débitant d'alcool et de tabac.

Et il y avait là des gens intelligents ; et il y avait là aussi des gens infiniment stupides. Mais ni la stupidité ni l'intelligence n'étaient la caractéristique de cette curieuse brigade. Non pas même les appétits ! non pas même les cupidités, ni les haines. Beaucoup de ces gens étaient riches. Il s'en trouvait même d'honnêtes. Cependant les figures de ces républicains d'origine, de ces républicains qui fondèrent la République. niasses ou fines, corrompues ou intègres, spartiates ou athéniennes, portent toutes un même trait : c'est un don de parler, d'intriguer, de mener la foule. Tous sont nés démagogues. Ils restent démagogues en quelque lieu qu'on les visite : au conseil municipal de Fouilly les Oies ou dans les bureaux de la Chambre, à la tribune du Sénat tout aussi bien qu'à la table boiteuse des estaminets borgnes.

Où ont ils appris cela ? D'où tiennent ils cet art du succès dans les assemblées ? Personne ne saurait le dire ; et personne ne peut nier qu'ils ne le possèdent. Cela est bien indépendant de l'éloquence, de l'autorité ou du mérite

personnel.

Cette spécialité, qui n'appartient certes pas à la fine fleur du pays, ne correspond, non plus, en aucune façon, à la bonne moyenne des qualités françaises.

Mais c'est presque un trait ethnique ou professionnel : un instinct pareil fait les bons marins ou les bons cultivateurs.

On naît démagogue comme on naît juif. Comme les juifs sont aptes au maniement de l'or, les vieux républicains sont aptes à « manier » les assemblées.

Je les ai comparés aux Juifs. Et voici une nouvelle ressemblance. L'or des juifs est stérile. Il ne fait que de l'or. Ainsi des aptitudes démagogiques du vieux parti républicain. Ce parti da rien pu, rien conçu, rien produit. Il est politique de carrière et de profession ; et il n'a rien de politique. Sans doute il a fait la guerre aux conservateurs, mais en vertu d'une méthode bien plus que d'une doctrine il lui fallait déposséder afin de posséder à son tour.

C'est le procédé d'une horde en pays conquis. La nôtre a mis la main sur les emplois, sur les profits : on serait bien embarrassé de dire qu'elle a eu, en outre, une conduite, des desseins suivis, des vues particulières ou générales sur nos affaires intérieures ou extérieures, hormis, il faut le dire, sur le plan anticlérical. Les résultats sont nuls au dehors comme au dedans, et cependant c'est avec ce parti seulement que la République est possible.

Le procédé ne varie guère.

Le vieux parti républicain agit d'abord. Par des lois ou des décrets,, il agit ; il dit ensuite aux électeurs : « Choisissez entre moi (c'est à dire entre les révolutions que j'ai faites) et la révolution inconnue, la mystérieuse anarchie, l'effroyable guerre civile qui éclaterait si moi, moi gouvernement révolutionnaire, révolutionnaire mais gouvernement, je n'étais pas là pour tout doser, retenir, mesurer. »

Les grandes erreurs de l'esprit sont à la source de la plupart des dérèglements de l'action. Or, il est impossible de s'être trompé plus complètement, sur les idées et sur les choses, que l'élément sincère, l'élément fanatique du Vieux parti Républicain.

Les fondateurs de la République, ceux qui se trouvaient, il y a cent cinquante ans, en présence du fruit de l'oeuvre capétienne, le royaume de France, la civilisation de la France, eurent deux idées directrices. La première était qu'il fallait changer tout cela, car ce composé politique, social, moral, n'étant pas bon ou ne valant pas cher, était à refaire de fond en comble. « Autre chose, mais non ceci ! » Tel fut le premier point de leur idéalisme. Secondement, ces réformateurs voulaient, les uns le parlement comme, en Angleterre, les autres la démocratie comme en Suisse, tous le protestantisme, comme en Prusse ; notre catholicisme leur paraissait inférieur, par définition, à la Réforme ; nos aristocraties hiérarchisées sous le Roi leur semblaient lamentables au prix des bourgeoisies et paysanneries des Cantons ; enfin, la concentration énergique du pouvoir proprement politique aux mains des successeurs de Louis le Grand et de Henri le Grand leur semblait une tyrannie, comparée au bavardage des chambres et au « régime de cabinets ». Tout l'idéalisme d'alors procédait d'un triple mécontentement de nous mêmes. On rêvait, sous trois formes, dans la direction des types jugés supérieurs, Un « progrès » religieux, social et politique. Nous mesurons aujourd'hui les trois reculs nés de ce triple effort.

### **Le parti libéral**

Le libéral en est resté aux vieux thèmes à la mode dans jeunesse et d'après lesquels il y avait antagonisme

nécessaire entre une nation et son gouvernement. La coopération de la cité et de ses magistrats avec les citoyens, la solidarité fraternelle des États avec leurs sujets, la profonde réciprocité de services basée sur la communauté absolue de leurs intérêts, ces fortes vérités aujourd'hui très présentes à tout esprit jeune et vivant, saisissables dans l'examen de tout gouvernement national, étaient recouvertes, dans les cervelles, il y a un demi siècle, par le problème métaphysico juridique de la balance et du partage des Pouvoirs. Auguste Comte ne traitait de ce contresens politique et moral qu'avec le mélange de risée et de courroux qu'il témoignait à tous les succédanés de l'anarchie révolutionnaire pour en flétrir ce qu'il nommait déjà le plus *nuisible et le plus arriéré des partis*. Sauf au Palais, où ce byzantinisme sévit encore, beaucoup moins qu'autrefois du reste, les nouvelles générations en sont délivrées. Elles voient le public avec le gouvernement, au lieu de le voir *contre lui*. Elles se représentent ce magistrat, ce chef, comme un protecteur ou un guide, un directeur (*rex*), non comme un ennemi.

Le libéral ne pense pas sans le concours de cette méthode périmée. Il n'est pas le gouvernement ? Il est donc l'opposition. Il n'a pas le pouvoir ? Il a donc mandat de mettre tous les bâtons possibles et imaginables dans les roues du pouvoir. Pas de milieu entre l'exercice direct et l'opposition directe, le pouvoir absolu et la critique absolue. Ne lui parlez de concours, de collaboration. Ou que voudriez vous dire ? Il ne comprend pas cette langue. Chef du gouvernement, il apportera la même frénésie à user de l'autorité qu'il emploie aujourd'hui à s'agiter contre elle : son libéralisme rageur se muera en jacobinisme violent, mais, dans les deux cas, il appliquera à son procédé gouvernemental la marque, ou parlons mieux, la tare de l'esprit révolutionnaire qui ne peut concevoir la société nationale sous le régime de l'union et de la paix. Il les lui faut toujours divisées contre elles mêmes : au lieu de tendre à réaliser des convergences heureuses, il entrechoque, dans un dualisme éternel, d'irréductibles divergences dans l'intention plus ou moins avouée de les exploiter jusqu'au fond.

C'est l'esprit, c'est la *théologie* du régime. Si le libéralisme n'était modéré par le bon sentiment qu'ont parfois certains libéraux du danger qu'il fait courir à la paix intérieure du pays, il ne se déroberait pas indéfiniment à ses conséquences logiques autorisées par les fameux précédents de 1792 et 1871. Doubler la guerre étrangère d'une guerre civile ? Après tout, pourquoi pas ! Métaphysique d'un autre âge qui peut servir à mesurer la haute antiquité du fossile qui nous la sert. Elle mesure aussi l'antiquité et la fossilité de la République.

### **Le parti radical**

Ce parti se définit suffisamment par son personnel horde de destructeurs variés qui peuvent être divisés par des haines de personnes ou des compétitions d'appétits, mais réunis par un aliment collectif autour d'une pensée qui les discipline.

Qui passe le premier, cet aliment cette pensée ? Est ce la religion du désordre, le goût de la désorganisation, qui les jette ainsi sur le capital moral et matériel de la France ? Ou bien sa verve critique est elle allumée par la perspective d'un pillage et de ses profits ? La réponse à cette question devrait nécessairement varier avec les personnes et selon les époques de leur carrière. En tout cas, les deux mobiles font bon ménage.

Ces deux manières de comprendre la Révolution ne se gênent aucunement et font coopérer les forces de l'esprit qui tend à détruire et les aspirations de la bourse qui veut se remplir. Dans cette association de désintéressements et de concupiscences, la doctrine ajoute aux intérêts qui la servent l'autorité, la majesté, la grandiloquence ; les intérêts fournissent à la doctrine une force de propulsion qui lui manquerait tout à fait si elle était livrée à ses propres moyens. La première séduit et rassure les naïfs, les secondes appâtent et rallient les coquins.

Comment ont pu s'accréditer chez un peuple qui n'est pas plus bête qu'un autre cette doctrine de division et cette oeuvre de gaspillage qui ne tendent qu'à le tuer ? Drumont note parfois qu'on a peine à imaginer un peuple se détruisant de ses propres mains. Mais on imagine fort bien un peuple détruisant un autre peuple et pour le mieux détruire, le trompant, l'enivrant et l'empoisonnant. Judith de Béthulie n'est pas toujours une belle veuve : il y a des

idées, des songes, des mirages qui, pour un temps du moins, paraissent plus beaux que Judith ; lorsque Judith s'appelle une philosophie, une sensibilité, une école ou une mode littéraire et quand ce prestige, ce charme sont bien connus pour être, à coup sûr, meurtriers, il suffit de savoir en diriger les forces vers un ennemi. C'est ce qu'a fait, en France, depuis la fin du XVIIIe siècle, l'Étranger de l'intérieur aidé par celui du dehors, Anglais et Prussiens.

Sans doute l'engouement pour l'erreur Jean Jacquiste a cessé, depuis bien longtemps, d'être spontané, mais, depuis longtemps aussi, on a achevé, à la faveur de cet engouement, les opérations politiques grâce auxquelles on s'est emparé des hautes positions dans l'Administration, l'Université, les académies, d'où l'on est bien à l'aise pour imposer les rossignols d'il y a cent vingt ans. Ayant instillé à leurs adversaires, aux chefs du pays, toutes les idées et tous les sentiments Capables de nous affaiblir et ainsi de nous asservir, les quatre États confédérés (juif, protestant, maçon, métèque) [2] commanderont tant que nous subirons l'autorité légale qui est demeurée sous l'empire de leur poison.

Il leur faut achever d'établir leur doctrine : d'où l'hostilité au catholicisme, particulièrement à l'école catholique. Il leur faut maintenir la centralisation : d'où la nécessité de limiter les concessions socialistes au point précis où l'administration perdrait la haute main sur les groupes ouvriers et leur permettrait la moindre vie autonome ; dans le cas contraire, accentuer le socialisme d'État en truffant le syndicalisme ouvrier du plus puissant syndicalisme des services publics. Enfin, il leur faut éviter d'alarmer les régions moyennes de l'opinion publique par un programme trop subversif. Mentir au centre, foncer sur la droite catholique et céder à la gauche de simples apparences : c'est le programme radical.

Sur le triple but, tout le monde est d'accord : Étatisme pour dominer, Anticléricalisme pour pervertir, Opportunisme pour n'être pas balayés.

...Et l'opportunisme prévaut de plus en plus depuis quelques lustres. Avec l'opportunisme, la corruption, la concussion et l'escroquerie.

### **Le parti socialiste**

Qu'est ce au fond que le socialisme ? C'est une solution du problème posé par la démocratie. La volonté du nombre étant *reine de l'État* ne peut pas ne pas tendre à devenir *reine de la société*, c'est à dire de l'ordre économique, à l'usine, au bureau, au champ, partout. Ne dites pas ce serait la ruine de tout. Le Nombre ne le croira jamais. Il agira toujours, s'il est le maître de l'État. de manière à S'emparer des richesses produites et des moyens de la production afin de se les partager. Cela, c'est l'inévitable. Il y a des démocrates qui tendent à ce résultat en décrétant que tout sera fonction d'État, monopole d'État, chaque citoyen devenant ainsi fonctionnaire. C'est le socialisme d'État : il sort du coeur et des entrailles de la démocratie ; ainsi résout elle le problème qu'elle pose en se posant. D'autres pensent que l'égalité démocratique, déjà réalisée dans l'État. se poursuivra dans la société au moyen de la pompe aspirante de la fiscalité, l'État. prenant aux particuliers tout ce qu'il faut pour les appauvrir afin qu'il puisse, lui, en enrichir le nombre paresseux : ce socialisme fiscal, autre émanation des viscères démocratiques, fournit une seconde solution. Le socialisme orthodoxe ou communisme scientifique fournit une solution un peu différente, plus pompeuse, plus précieuse, embrassant en apparence une organisation industrielle plus complexe et plus avancée, mais elle ne peut ni ne doit compter que comme l'une des solutions de l'unique problème dont les termes sont posés, dont les chiffres sont alignés dès le premier moment où la démocratie, atteignant son premier objet, s'empare de la force publique. Le Nombre, s'il est maître, ne peut tendre qu'à obtenir de la nation sujette ce qu'il lui faut.

De manière ou d'autre, quelque dictature du prolétariat doit permettre au Nombre de s'alimenter sans rien faire.

Écarter la solution socialiste proprement dite, négliger même le socialisme d'État, ce n'est résoudre rien et c'est

laisser tous les x sur le tableau noir. Vous êtes démocrate ? Fort bien ! La démocratie veut devenir *oecocratique* (maîtresse de la maison), ploutocratique (maîtresse de la richesse), elle n'existe que par et pour cette volonté. Qu'y répondez-vous ? Oui ? Non ? Si c'est non, vous n'êtes pas démocrate. Si c'est oui, tous les inconvénients du socialisme reparaisent. Si c'est ni oui, ni non, tout se passe comme si c'était oui. Les faims, les soifs, les appétits, les convoitises éveillées par le seul mot de démocratie, se donnent carrière, ils règnent sur l'électeur, par l'électeur sur l'État, par l'État, sur les finances, et vous voilà, comme disait l'autre, au rouet.

### Le parti communiste

En quoi le communisme diffère-t-il du socialisme révolutionnaire ? Par la méthode, en ce qu'il accélère le désordre. Par la doctrine, en ce qu'il ne fait pas grâce au compromis de la démocratie bourgeoise : il est égalitaire quant aux destructions, il est autoritaire et même hiérarchique lorsqu'il prétend reconstruire conformément aux intérêts et aux vues d'un parti. Le système d'oligarchie (maçonnique et juive) que la République française pratique sans le dire, le Communisme l'institue au grand jour et même l'avoue.

Mais il ne faut pas se perdre dans ces nuances. D'un peu haut, qu'est ce que c'est que le socialisme ou « communisme » plus ou moins « scientifique » ?

C'est l'esprit de la république démocratique, c'est même l'esprit du libéralisme qui, venu de la politique, est introduit dans l'économie et dans le travail. Eh quoi, disaient les avancés aux doctrinaires du temps de Louis Philippe, *vous établissez la monarchie constitutionnelle dans l'État et vous conserveriez la monarchie absolue dans l'usine et dans la manufacture ?* On regimbe, on chicane, mais la question est là. Si tout le monde est roi, tout le monde doit être patron. Si les affaires communes de la nation se trouvent bien gérées par la volonté de tous, comment la volonté de tous ne gérerait-elle pas encore mieux les affaires particulières d'un commerce et d'une industrie ? Du point de vue de l'intérêt général, la pente est directe : si le bien commun politique dit : République, le bien commun économique et social doit dire : Communisme à plus forte raison. Car qui peut le plus peut le moins. Si le pouvoir élu est excellent pour la Maison de la France, il doit être meilleur encore pour la maison Dupont et Durand.

Vous pouvez alléguer le droit le droit de l'héritage, les droits de la propriété ! Je comprends ce légitimisme social. Mais il y avait un légitimisme politique qui alléguait le droit héréditaire d'une famille royale, son droit, fruit du plus utile et du plus puissant travail séculaire, au commandement du pays, qu'elle avait constitué comme une métairie ou comme un atelier.

Ce légitimisme politique est bafoué par les républicains. Pourquoi les socialistes et les communistes ne bafoueraient-ils pas le légitimisme social des républicains bourgeois d'aujourd'hui ?

### Conclusion : du radicalisme au communisme, différences faibles ou nulles

Distinguer entre la révolution sociale et la révolution politique est absolument vain. Toutes les démocraties de l'histoire ont fait le double trajet ; l'article 1<sup>er</sup> disait *égalité politique* et, quand cette égalité, théorique du reste, a été admise, il a bien fallu dire, article 2, *égalité sociale*, les deux termes n'appartiennent pas à des séries différentes, leur essence est la même, ils répondent aux mêmes besoins. En Grèce, en Italie, toute constitution démocratique eut pour effet d'imputer peu à peu aux « riches » les charges de la cité : ce qui avait pour effet d'aboutir aux plus sordides méthodes d'obstruction politique, de lâcheté civique et d'appauvrissement social.

Des villes florissantes, de grands États, de véritables empires ont été ainsi ruinés en cinq sec.

Les communistes représentent une stricte observance moins informé, moins attentif à la constitution politique et sociale de ce pays, telle qu'elle résulte des institutions de l'an VIII, leur marxisme judéo moscoutaire omet ou feint d'omettre des facilités de révolution lente et de spoliation graduelle.

Au fond, pourtant, il ne se présente qu'à titre de stimulant et d'auxiliaire.

Stimulant, pour empêcher les socialistes de s'endormir dans leurs prébendes, leurs pro consulats et leurs sous secrétariats. Auxiliaire, pour le grand soir. Dans la société comme dans la nature, il arrive que les choses procèdent tout d'abord par degrés fort nuancés, presque insensibles, mais il vient un moment où toute évolution a besoin de se compléter par une intervention de cette « grande accoucheuse de sociétés » qui s'appelle la Force. Ce fait de force plus ou moins brutal, plus ou moins explosif, ne serait certainement pas accompli par les bourgeois ventrus et flasques du type socialiste parlementaire. Mais les communistes sont là : quand ils auront " flambé » un certain nombre d'étages et de maisons, les socialistes parlementaires, leur ayant fait courte échelle aux grilles du Palais Bourbon, s'occuperont de mettre en articles de Lois, proprets et nets, ces incendies, pillages et assassinats.

Pour les partis de gauche, il n'est en réalité jamais question de doctrine ni même de programme. Un seul mot d'ordre, un intérêt : la lutte contre la réaction.

Jamais un radical bien né ne se laissera enrégimenter sous une bannière suspecte de réaction. On lui montrera une bande d'étoffe rouge \* comme le taureau fonce, le radical marchera. Tel radical ne fait ainsi que suivre ses habitudes, tel autre suit sa passion. Il marche, et C'est l'essentiel. Il marche de manière à rencontrer ses frères socialistes autour de l'Urne, d'où la mauvaise Loi fait dépendre le sort du pays.

Cette conjonction du radical et du socialiste qui fait crier à l'immoralité est la plus naturelle du monde.

Elle est aussi naturelle, pour le moins, que la conjonction finale du socialiste et du communiste.

Comment ne voit on pas cela plus clairement ?

On ne saurait trop le redire, il existe dans le socialisme deux traits distincts, et le plus important n'est pas celui qui donne au socialisme son nom . le plan de règlement de la question dite sociale, qui s'entend plus particulièrement de la question ouvrière, telle qu'elle se pose dans la grande industrie. Ce socialisme, le plus vigoureux, le mieux défini, n'est pas celui de gros bataillons. La grande industrie en France n'est pas assez développée, malgré la guerre et l'après-guerre, pour expliquer la présence de nombreux socialistes à la gauche des radicaux. Mais, dans les régions les plus étendues de la France, là où dominant la vie rurale, l'artisanat, la petite industrie, le petit commerce, socialiste signifiait autrefois républicain extrême, républicain « sang de boeuf » ultra radical. Cet extrémisme, cette outrance, s'appliquaient alors aux idées. Il y a très longtemps que les idées républicaines ont cessé de susciter l'enthousiasme ou la confiance. Leur fanatisme a subi une chute profonde. Le faible résidu qui subsiste ressemble beaucoup moins à un état d'esprit qu'à un intérêt, ou plutôt à l'idée d'un intérêt, mais d'un intérêt privé et quasi personnel. Le socialiste du Midi, par, exemple, tend surtout à réaliser le programme démocratique étatiste : *tout le monde fonctionnaire, un petit emploi pour tout le monde*, sur un plan d'égalitarisme ingénu. Ce n'est pas autre chose que veut le radical. Dès lors, tous les deux veulent et doivent vouloir de gros budgets, avec de gros impôts spoliateurs.

Mais le radical, membre d'organisation où la grosse bourgeoisie n'est pas sans représentants, tend à placer le point de la spoliation un peu moins bas que ne ferait le socialiste. Le premier appelle à grand cris les gendarmes contre les gens qui possèdent plus des cent mille francs qu'il a dans son portefeuille. Le second, armé de sa fourche socialiste ou révolutionnaire, fait fonctionner la pompe aspirante à cinquante, vingt ou dix mille. Le principe est le

même, parce que le sentiment qui l'inspire est aussi le même : l'envie.

Il ne faut pas se faire d'illusion, ni s'en laisser conter par une poignée de charlatans aux dents longues, l'analyse sévère du complot électoral donne cela et ne donne absolument que cela. Nous revivons les temps de la Cité antique où toutes les fois qu'un certain degré élevé de civilisation matérielle a été atteint, quand la ploutocratie, manoeuvrant la démocratie, a fait disparaître le patriciat et la royauté, les biens collectifs réunis, y compris les trésors spirituels et moraux qui s'y joignaient, furent enveloppés dans la même ruine. Ils le sont comme il le faut, au moyen de la même lutte furieuse entre les pauvres et les riches, entre la troupe des producteurs actifs et heureux et la foule des consommateurs pauvres et avides qui trouvent commode de s'adjuger le fruit du travail. par la législation d'abord, par l'émeute, le sac et la tuerie ensuite. Il n'y a point de différence entre ces jeux des factions aujourd'hui et il y a deux mille ans. La démocratie politique fait la démocratie sociale. Le principe d'égalité attaché à la capacité du suffrage des personnes exige d'être étendu à la propriété de choses. Il n'y a pas un conservateur démocrate capable d'un peu de réflexion et d'esprit de suite qui puisse faire une réponse décente à la question : *Pourquoi n'êtes vous Pas communiste ?*

Le communisme dilué s'appelle socialisme. Le socialisme dilué s'appelle radicalisme, démocratism, républicanisme. A quelque degré que soit Portée la solution du principe poison, on se rend compte qu'il tue naturellement, nécessairement, la Cité et l'État, la Patrie et l'Humanité.

---

[1] Il y a, de temps en temps, des " ajustements » variés. Ils sont vite laissés en arrière par les autres dépenses.

[2] *Les quatre États Confédérés* : Dans un conseil des ministres tenu en septembre 1898, comme les derniers adversaires de la révision du procès Dreyfus dénonçaient la puissance des juifs, des protestants et des francs maçons, M. Henri Brisson, président du Conseil et ministre de l'intérieur, défendit énergiquement les trois groupes mis en cause, et s'écria, au cours de ses déclarations, que les juifs les francs maçons et les protestants étaient L'OSSATURE DU RÉGIME RÉPUBLICAIN. Pour que cette ossature soit bien complète, il faut y ajouter un groupe injustement omis, par M. Brisson, le groupe étranger des métèques installés en France à la place des Français, et protégés et favorisés par les lois de la République « française ».

Ces quatre oligarchies, de nature profondément internationale toutes. puissantes et régnautes, ont été appelées les quatre États confédérés.

Nous nous rendons d'ailleurs compte qu'il faut faire une distinction entre les protestants, et nous l'avons faite : beaucoup d'entre eux se sont profondément enracinés de coeur et de chair dans la terre de France, ni leur patriotisme, ni leur nationalisme ne peut être mis en cause, mais les plus " avancés » d'entre eux se sont laissés dénationaliser. C'est à une équipe essentiellement protestante que nous devons l'école primaire anarchique, fondation des Buisson, des Pécaut, des Steeg, tout puissants dans l'État.